

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 mai 2026

RELATIVE À L'ORGANISATION, À LA GESTION ET AU FINANCEMENT DU SPORT
PROFESSIONNEL - (N° 1560)

Adopté

N° AC272

AMENDEMENT

présenté par
Mme Riotton, rapporteure

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 5, substituer aux mots :

« décide de créer »

le mot :

« constitue ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.